



CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE D'ACTION MOPTI

Début de séance 20h20

Président de séance : Joël Trubuilt

Secrétaires : Annick Maréchal, Didier Ouédraogo

Examen du quorum par le président de séance : 29 adhérents de l'année 2015/ ; 14 présents ; 13 pouvoirs : le quorum étant atteint, l'AG peut commencer conformément à l'OJ adopté :

- Rapport moral sur l'exercice 2015 de Geneviève Jungblut, présidente
- Vote du rapport moral
- Rapport d'activités :
 - présentation d'AM (organigramme, moyens humains et matériels) par Didier Ouédraogo, chargé de mission
 - du terrain présenté par Mady Bagayoko, coordinateur terrain
 - du secteur Education au Développement, présenté par Annick Maréchal, responsable de l'EAD
- Rapport financier de l'exercice 2015 et perspectives 2016 présentés par Maryse Couaillet, trésorière
- Vote du rapport financier
- Vote du montant de la cotisation annuelle
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses (non soumises au vote)

1- Mme Geneviève JUNGBLUT, présidente, donne lecture de son rapport moral. Ce rapport n'a pas suscité de question ; il est voté à l'unanimité.

2- Rapport d'activités : après lecture des 3 sous rapports (présentation des organes et moyens d'AM, activités terrain, activités EAD) quelques questions d'éclaircissement :

- Y a-t-il du sens à appuyer les collectivités territoriales si les élections municipales n'ont pas lieu ?
- Ne faut-il pas imaginer la mise en place d'un pouvoir exceptionnel pour gérer les collectivités territoriales au Nord ?
- N'y a-t-il pas lieu d'aider les Comités de Quartiers (CDQ) à prendre davantage part aux projets locaux en jouant l'interface entre les dirigeants de la commune et la population (jeunes, femmes, anciens ?)

Mady répond aux questions formulées, à la satisfaction de l'AG

3- Absence de Mr J.F. Letort, commissaire aux comptes (pour raison de santé) dont Maryse Couaillet transmet le satisfecit et les félicitations aux équipes en charge des finances, quant à la tenue rigoureuse des comptes. Maryse dresse le bilan financier de l'exercice 2015 ainsi que le budget prévisionnel 2016. Elle explique les grandes tendances de la mobilisation des fonds et les dépenses, suivant le budget prévisionnel 2015. Si certaines prévisions ont fait défaut (fin de programmes ou refus de certains partenaires d'engager des subventions en raison de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention de l'ONG), de nouvelles subventions (partenaires) ont été en revanche acquises. Ce qui rend les perspectives 2016 bonnes.

Ce bilan est approuvé à l'unanimité

Siège social France : 7, rue Paul Drussant – 78310 Maurepas - Tél : +33 01.30.62.62.42

Courriel : actionmopti.do@gmail.com / actionmopti.admi@sfr.fr

Action-Mopti Mali : BP 202- Mopti – Mali – Tél & Fax +223 21 430 363 – www.actionmopti.com

Association à but non lucratif, loi 1901, n° 3363



- 4- Sur proposition de la Trésorière, le montant de la cotisation annuelle est adopté à l'unanimité et maintenu à 35 €.

- 5- Election des membres du CA : actuellement 17 membres, 3 ne désirent pas conserver leur mandat, 3 en fin de mandat se représentent. Aucune nouvelle candidature. Le vote reconduit les 3 sortants au CA. Le nouveau CA est composé de 14 membres dont un de droit (Mairie de Maurepas).

Fin de séance de l'AG : 22h15

Président de séance
Joël Trubuilt

Secrétaire de séance
Annick Maréchal

A Maurepas, le 25 avril 2016